

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 3 juillet 2017, à 20h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville**

**PRÉSENTS :**

Mme Doris Lavoie,	Mairesse
M. Robert Duchesne conseiller	district # 1
M. Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme Éliane Champigny conseillère	district # 3
M. Tony Côté, conseiller	district # 4
M. Marc Richard, conseiller	district # 5
M. Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Mme Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la mairesse et constat du quorum

À 20h00, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

**3. ADMINISTRATION**

**3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**5428-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour, tout en ajoutant les points suivants :

**4. RÉOLUTION**

- 4.L. Travaux traverse rang 2 et rang Caron - Autorisation à aller en appel d'offres

**10. AFFAIRES NOUVELLES**

- 10.A. Motion de félicitations - Coporation Hébert Village Historique (CHVH) et Fabrique d'Hébertville
- 10.B. Motion de félicitations - Bénévoles pose de gazon Plaines vertes
- 10.C. Motion de félicitations et de remerciements - Kathy Fortin, directrice générale par intérim
- 10.D. Motion de félicitations - Fête Nationale du Québec

**3.B. EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2017 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 19 JUIN 2017**

**5429-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 juin 2017 et de la séance spéciale du 19 juin 2017.

## ORDRE DU JOUR

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la Mairesse et constat du quorum
3. Administration
  - 3.A. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
  - 3.B. Exemption de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 juin 2017 et de la séance spéciale du 19 juin 2017
  - 3.C. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 juin 2017 et de la séance spéciale du 19 juin 2017
  - 3.D. Retour et commentaires sur les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 juin 2017 et de la séance spéciale du 19 juin 2017
  - 3.E. Dépôt du certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter
4. Résolutions
  - 4.A. Dépôt de la 27<sup>ième</sup> liste des nouveaux arrivants
  - 4.B. Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) - Inscription colloque annuel zone 14
  - 4.C. Fourrière municipale d'Alma - Offre de services 2017-2018
  - 4.D. Dépôt du rapport financier et du rapport de vérificateurs au 31 décembre 2016
  - 4.E. Association de villégiature - Versement de l'aide financière 2017 pour l'entretien des chemins
  - 4.F. BPR Infrastructures inc. - Acceptation de la contre-offre
  - 4.G. Sécurité publique - La mairesse décrète des travaux d'urgence pour les secteurs touchés par la tornade du 18 juin 2017 - Article 937 du code municipal
  - 4.H. Conteneurs de chasse - Protocole d'entente 2017
  - 4.I. Adoption du règlement 491-2017 décrétant une dépense de 150 000 \$ et un emprunt du même montant afin d'assumer le coût de la réfection de la toiture de la bibliothèque municipale à être transférée à la Commission scolaire Lac-Saint-Jean Est
  - 4.J. Résolution confirmant la volonté du Conseil municipal de conclure une entente de fournitures de services de gestion avec la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
  - 4.K. MRC de Lac-Saint-Jean Est - Demande de report projet sentier multi-ressources
5. Correspondance
  - 5.A. Remerciements
    - 5.A.1. École Saint-Joseph d'Hébertville
    - 5.A.2. Diocèse de Chicoutimi
    - 5.A.3. Corporation de développement d'Hébertville
    - 5.A.4. Fondation de l'Hôtel Dieu d'Alma
    - 5.A.5. Comité de la Vente de garage d'Hébertville

- 5.A.6. Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD)
  - 5.A.7. Société nationale des Québécoises et Québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean
  - 5.B. Justice Alternative - Lettre d'excuses
  - 5.C. Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Gala reconnaissance - Distinction
  - 5.D. Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD) - Contributions aux activités de sensibilisation sur l'eau
  - 5.E. Coopérative de services à domicile Lac-Saint-Jean-Est - Dépôt du rapport annuel 2016-2017
  - 5.F. Fédération des Villages-relais du Québec - Bilan des travaux présentés dans le cadre du 7<sup>ième</sup> congrès
  - 5.G. Ministère de la Sécurité publique - Transmission de l'avis technique complémentaire Rue Vézina
  - 5.H. Chemin de la Randonnée - Demande de panneau de signalisation
  - 5.I. Forum social régional - Rapport final
  - 5.J. Popote roulante - Dépôt du rapport annuel 2016-2017 et des états financiers au 31 mars 2017
  - 5.K. Véloroute des bleuets - Dépôt du rapport d'inspection du Horst de Kénogami
  - 5.L. Société d'habitation du Québec - Rappel à l'Office municipal d'Hébertville pour la production des états financiers 2016
6. Loisirs et culture
- 6.A. Commission des loisirs - Dépôt de l'état des résultats
7. Urbanisme
- 7.A. Démission et nomination d'un membre du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
  - 7.B. Demande d'un certificat d'autorisation (PIIA) - 583 rue LaBarre
  - 7.C. Demande d'un permis de construction (PIIA) - 224 rue Turgeon
8. Dons et subventions
- 8.A. Centraide - Demande d'aide financière
  - 8.B. Chevaliers de Colomb - Demande d'aide financière
  - 8.C. Maison des jeunes La Zone - Demande de gratuité de la salle Amithèque
  - 8.D. Chœur Uni-Sol - Demande de gratuité du gazebo au Camping municipal
  - 8.E. Fondation Équilibre - Invitation Tournoi de golf
  - 8.F. APCHQ Lac-Saint-Jean - Invitation Tournoi de golf
  - 8.G. Table agroalimentaire Saguenay-Lac-Saint-Jean - Invitation tournoi de golf
9. Rapport des comités
10. Affaires nouvelles
- 10.A. \_\_\_\_\_
  - 10.B. \_\_\_\_\_
11. Liste des comptes

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

**3.C. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2017 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 19 JUIN 2017**

**5430-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 juin 2017 et de la séance spéciale du 19 juin 2017 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soient approuvés tels que rédigés.

**3.D. RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2017 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 19 JUIN 2017**

Aucun commentaire soulevé.

**3.E. DÉPÔT DU CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER**

Aucun document déposé.

**4. RÉSOLUTIONS**

**4.A. DÉPÔT DE LA 27<sup>ÈME</sup> LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

**5431-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

140	Dubois Julie, Maltais Éric	130, chemin du Lac- Gamelin Est
141	Fortin Carmen	25, chemin du Lac- Gamelin Ouest
142	Girard Dany, Lebel Valérie	1189, rang Ste-Anne
143	Goulet Guillaume	266, rang Lac-Vert
144	Lapointe Maxime, Duchesne Vanessa	411 rue Dumais
145	Mercier Guylaine, Lajoie Diane	229 rue Potvin Sud
146	Ouellet Yannick	23, chemin du Coteau
147	Villeneuve-Genest Mathieu	143, rang du Lac-Vert

D'accepter la 27<sup>ème</sup> liste officielle des « Nouveaux arrivants » à Hébertville et de leur souhaiter la bienvenue.

**4.B. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) - INSCRIPTION COLLOQUE ANNUEL ZONE 14**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) tient des colloques de zone régionaux afin de diminuer les coûts de formation pour les membres;

**CONSIDÉRANT QUE** ce colloque se tiendra le 14 septembre à Sainte-Rose-du-Nord

**5432-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la participation de la directrice générale par intérim à ce colloque de zone, au coût de 80 \$ par personne et d'en défrayer tous les frais afférents.

**4.C. FOURRIÈRE MUNICIPALE D'ALMA - OFFRE DE SERVICES 2017-2018**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a adopté un règlement concernant les animaux;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité délivre des licences pour chien et qu'elle en retire un montant approximatif de 3 500 \$ annuellement;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité reçoit régulièrement des plaintes concernant des chiens et des chats errants;

**CONSIDÉRANT** l'offre de services de la Fourrière d'Alma pour le recueil d'animaux errants sur le territoire municipal;

**5433-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater la fourrière municipale d'Alma selon la proposition # 714400 au montant de 1 300 \$ plus taxes pour la période du 30 mai 2017 au 30 mai 2018 pour le recueil d'animaux errants sur le territoire municipal.

**4.D. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE VÉRIFICATEURS AU 31 DÉCEMBRE 2016**

**CONSIDÉRANT** l'article 176.1 du Code municipal du Québec;

**CONSIDÉRANT** le rapport des vérificateurs la firme Mallette S.E.N.C.R.L. de la Municipalité;

**5434-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter le dépôt des états financiers de la municipalité d'Hébertville indiquant un excédent net des activités de fonctionnement de 204 618 \$ se terminant le 31 décembre 2016 et d'autoriser la transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

	États financiers avant consolidation	États financiers après consolidation
Revenus de fonctionnement	5 058 661 \$	5 062 806 \$
Charges	5 376 015 \$	5 377 328 \$
Conciliation à des fins fiscales	521 972 \$	527 977 \$
<b>Surplus de l'exercice</b>	<b>204 618 \$</b>	<b>213 455 \$</b>

**4.E. ASSOCIATION DE VILLÉGIATURE -  
VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE 2017  
POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS**

**CONSIDÉRANT** l'aide financière versée aux domaines de villégiature qui sont reconnus par la Municipalité;

**CONSIDÉRANT** les demandes reçues à ce jour des associations de villégiature suivantes :

- Domaine du lac Barnabé
- Association des chemins 51,52 et du lac Croft
- Association des chalets du lac Mézy
- Association des résidents du Tré-Carré Villeneuve
- Association du Domaine des Sables
- Association du chemin Lessard

**CONSIDÉRANT** les recommandations des vérificateurs de la Municipalité relativement au contrôle interne efficient des opérations comptables courantes;

**5435-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le déboursé relatif à une aide financière pour l'année 2017 de 14,65 % pour l'entretien de leurs chemins respectifs le tout en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales.

D'aviser également les représentants des associations de villégiature reconnues qu'elles devront présenter les pièces justificatives pour les sommes dépensées pour laquelle l'aide financière est versée.

**4.F. BPR INFRASTRUCTURES INC. - ACCEPTATION DE LA CONTRE-OFFRE**

**CONSIDÉRANT** la résolution 5219-2016 mandatant le procureur de la Municipalité pour négocier avec BPR-Infrastructures;

**CONSIDÉRANT** les négociations relativement aux sommes dues;

**5436-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagné, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De prendre acte de l'acceptation par BPR-Infrastructures de régler hors Cour tant la demande principale que la demande reconventionnelle de la Municipalité pour une somme de 12 000 \$ payable par la municipalité d'Hébertville.

D'autoriser également Mme Doris Lavoie, mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à signer le reçu, quittance et transaction en capital, intérêts et frais.

**4.G. SÉCURITÉ PUBLIQUE - LA MAIRESSE DÉCRÈTE DES TRAVAUX D'URGENCE POUR LES SECTEURS TOUCHÉS PAR LA TORNADE DU 18 JUIN 2017 - ARTICLE 937 DU CODE MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT l'article 937 du code municipal du Québec : « 937. Malgré les articles 935, 936 et 938.0.2, dans un cas de force majeure de nature à mettre en danger la vie ou la santé de la population ou à détériorer sérieusement les équipements municipaux, le chef du conseil peut décréter toute dépense qu'il juge nécessaire et octroyer tout contrat nécessaire pour remédier à la situation. Dans le cas, le chef du conseil doit faire un rapport motivé au conseil dès la première séance qui suit;

CONSIDÉRANT la tornade de force F2 qui a lourdement affecté une partie du territoire rural et de villégiature de la municipalité le 18 juin dernier;

CONSIDÉRANT les bris et dommages causés suite à ces évènements climatiques;

CONSIDÉRANT l'urgence d'agir pour sécuriser la population et les lieux;

**5437-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'approuver le décret des travaux d'urgence que Madame la Mairesse a décrété le jeudi 22 juin dernier. Le coût de ces travaux sera assumé par le surplus accumulé de la Municipalité.

**4.H. CONTENEURS DE CHASSE - PROTOCOLE D'ENTENTE 2017**

**5438-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à signer pour et nom de la municipalité d'Hébertville, le protocole d'entente pour le service des conteneurs de chasse. La Municipalité devra payer les frais de location dudit conteneur et en assurer une surveillance journalière pour le maintien de la propreté des lieux et la mise en place de mesures pour la faire respecter.

Le service couvrira la période située entre le 2 septembre et le 30 octobre 2017. La levée du conteneur sera effectuée sur une base hebdomadaire et la demande pour les levées supplémentaires devra être faite par la municipalité, directement à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean.

**4.I. ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 491-2017 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 150 000 \$ ET UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT AFIN D'ASSUMER LE COÛT DE LA**

**RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA  
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À ÊTRE  
TRANSFÉRÉE À LA COMMISSION SCOLAIRE  
LAC-ST-JEAN EST.**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité est propriétaire d'un bâtiment connu comme étant le Centre communautaire d'Hébertville;

**CONSIDÉRANT QUE** ce bâtiment est adjacent à l'école St-Joseph d'Hébertville, propriété de la Commission scolaire Lac-St-Jean;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission scolaire Lac-St-Jean utilise le Centre communautaire d'Hébertville pour l'école St-Joseph d'Hébertville;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la municipalité de céder ce bâtiment à la Commission scolaire Lac-St-Jean en échange de quoi la Commission scolaire cède un terrain à la municipalité;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la Commission scolaire Lac-St-Jean d'acquérir de la municipalité la propriété du bâtiment et de céder en échange un terrain déjà utilisé par la municipalité, mais propriété de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la toiture du Centre communautaire d'Hébertville est dans un état tel qu'elle doit être refaite en entier à court terme;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission scolaire Lac-St-Jean consent à acquérir la propriété du Centre communautaire d'Hébertville conditionnellement à ce que la toiture soit préalablement refaite en partie aux frais de la Municipalité d'Hébertville;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité consent à ce que la toiture du Centre communautaire d'Hébertville soit refaite en partie à ses frais avant que ledit bâtiment soit cédé à la Commission scolaire Lac-St-Jean;

**CONSIDÉRANT** la résolution adoptée le 23 mai 2017 par la Commission scolaire Lac-St-Jean en séance extraordinaire, dont copie est jointe au présent règlement comme annexe « A », et la résolution numéro 5422-2017 du conseil de la municipalité adoptée en séance ordinaire le 5 juin 2017, dont copie est jointe au présent règlement comme annexe « B »;

**CONSIDÉRANT QUE** la réfection de la toiture est évaluée à plus de 150 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la contribution de la Municipalité pour la réfection de la toiture se limite à 150 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité n'a pas, à même ses fonds généraux, la somme nécessaire pour assumer cette dépense de 150 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission scolaire Lac-Saint-Jean consent à effectuer elle-même les travaux pourvu que la Municipalité en assume une somme de 100 000 \$;



**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire partager les honoraires professionnels pré-projet à parts égales avec la Commission scolaire Lac-Saint-Jean jusqu'à concurrence de 50 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** suivant les dispositions prévues à l'article 7 du Code municipal du Québec, la Municipalité d'Hébertville peut acquérir, construire et aménager sur son territoire des immeubles qui peuvent être loués ou aliénés à titre gratuit ou onéreux, en tout ou en partie, au profit d'une commission scolaire;

**CONSIDÉRANT QU'**avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 mars 2017;

**5439-2017**

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

#### **ARTICLE 1**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme si ici au long récité.

#### **ARTICLE 2**

Le conseil municipal est autorisé à verser à la Commission scolaire Lac-St-Jean une somme de 100 000 \$ pour fins de réfection de la toiture du Centre communautaire d'Hébertville à être ultérieurement cédé à ladite Commission scolaire Lac-St-Jean, ainsi que la moitié des honoraires professionnels pré-projet jusqu'à concurrence de 50 000 \$.

#### **ARTICLE 3**

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 150 000 \$ pour les fins du présent règlement.

#### **ARTICLE 4**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues au présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 150 000 \$ sur une période de dix ans.

#### **ARTICLE 5**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est, par le présent règlement, imposée et il sera prélevée annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale, à un taux suffisant, d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

#### **ARTICLE 6**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

#### **4.J. RÉSOLUTION CONFIRMANT LA VOLONTÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DE CONCLURE UNE**

**ENTENTE DE FOURNITURES DE SERVICES DE  
GESTION AVEC LA VILLE DE  
MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

**CONSIDÉRANT** que la coopération intermunicipale comporte de nombreux avantages, dont entre autres, des avantages économiques, l'accès à un service de meilleure qualité, la diminution de la charge financière de chacune des municipalités, l'augmentation de la marge de manœuvre afin de répondre à d'autres besoins et l'évitement de la duplication des services;

**CONSIDÉRANT** qu'il faut tenir compte du contexte actuel du milieu municipal, dont entre autres :

- Augmentation de la charge de travail
- Besoin de ressources qualifiées
- Population de plus en plus exigeante en regard des services offerts
- Exigence des membres du conseil quant à la réalisation des projets
- La volonté de maintenir la charge fiscale
- La perte d'attractivité de la fonction de directeur général
- L'essoufflement des ressources ainsi que le risque d'erreur

**CONSIDÉRANT** que le poste à la direction générale de la municipalité est vacant depuis plusieurs mois et que madame Kathy Fortin assume présentement ce poste par intérim;

**CONSIDÉRANT** que des rencontres ont eu lieu avec la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix afin d'explorer la faisabilité de conclure une entente de fourniture de services en gestion et que les élus municipaux sont favorables à la poursuite de la démarche;

**CONSIDÉRANT** la volonté des élus de la municipalité d'Hébertville et de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix de préserver l'autonomie locale de chacune des municipalités;

**CONSIDÉRANT** les avantages pour les deux municipalités à former une équipe avec l'ensemble des ressources;

**CONSIDÉRANT** la mise en commun des ressources incendie en créant en 2007 la Régie intermunicipale de Sécurité Incendie Secteur Sud, laquelle s'est dotée d'une structure efficace prouve qu'il y a de nombreux avantages à partager des ressources tant matérielles qu'au niveau des ressources humaines;

**5440-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De confirmer à la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix l'intention de la municipalité d'Hébertville d'analyser la faisabilité afin de conclure une entente intermunicipale de fourniture de services en gestion et de demander l'appui du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**4.K. MRC DE LAC-SAINT-JEAN EST - DEMANDE DE REPORT PROJET SENTIER MULTI-RESSOURCES**

**CONSIDÉRANT** les bris majeurs occasionnés par la tornade de force F2 du 18 juin dernier;

**CONSIDÉRANT** que le secteur Ouest touché par cette tornade nécessite des travaux importants et urgents;

**CONSIDÉRANT** que la sécurité des utilisateurs des sentiers est compromise, suite aux bris survenus dans le secteur Ouest;

**CONSIDÉRANT** l'urgence d'agir et l'importance des ressources humaines et mécaniques à mettre en place pour rétablir la situation dans ce secteur,

**5441-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De demander le report des travaux à effectuer relativement à la construction d'un tronçon de chemin dans le secteur Est du Mont Lac-Vert, ce dossier étant admissible à une subvention de la MRC dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts 2016-2017.

**4.L. TRAVAUX TRAVERSE RANG 2 ET RANG CARON - AUTORISATION À ALLER EN APPEL D'OFFRES**

**CONSIDÉRANT** l'état de la traverse rang 2 et rang Caron;

**CONSIDÉRANT** le risque d'accident dans ce tronçon;

**CONSIDÉRANT** la visite effectuée par des membres du comité des travaux publics qui ont pu en constater la détérioration majeure;

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**5442-2017**

D'autoriser madame Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à aller en appel d'offres pour la réparation de ce tronçon de route.

**5. CORRESPONDANCE**

**5.A. REMERCIEMENTS**

**5.A.1. ÉCOLE SAINT-JOSEPH D'HÉBERTVILLE**

Les élèves de première année de l'école Saint-Joseph remercient les membres du Conseil pour l'aide financière accordée pour l'achat de matériel robotique.

**5.A.2. DIOCÈSE DE CHICOUTIMI**

L'organisme remercie la Municipalité pour l'aide financière accordée en mai dernier.

**5.A.3. CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT  
D'HÉBERTVILLE**

La Corporation de développement d'Hébertville remercie la Municipalité pour l'aide financière accordée pour la campagne d'achat local.

**5.A.4. FONDATION DE L'HÔTEL DIEU D'ALMA**

L'organisme remercie la Municipalité pour la contribution 2017.

**5.A.5. COMITÉ DE VENTE DE GARAGE  
D'HÉBERTVILLE**

Le comité de la vente de garage d'Hébertville remercie la Municipalité pour son support lors de l'édition 2017.

**5.A.6. CONSEIL RÉGIONAL DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE DU  
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CREDD)**

Le CREDD remercie la Municipalité pour son soutien.

**5.A.7. SOCIÉTÉ NATIONALE DES  
QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS DU  
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

L'organisme remercie la Municipalité pour l'aide financière accordée à l'occasion d'une soirée vin d'honneur et souper lors de la Journée Nationale des Patriotes.

**5.B. JUSTICE ALTERNATIVE - LETTRE D'EXCUSES**

Madame la mairesse, Doris Lavoie, fait la lecture d'une lettre reçue de Justice alternative, concernant le dossier d'effraction du cabanon situé sur les plaines vertes. Cette lettre était accompagnée d'une lettre d'excuses de la part du troisième adolescent.

**5443-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la destruction de la lettre rédigée par l'adolescent, afin d'éviter qu'elle ne circule puisqu'elle fait partie d'un dossier « confidentiel ».

**5.C. RÉSEAU BIBLIO DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
- GALA RECONNAISSANCE -DISTINCTION**

Le Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean informe la Municipalité que lors de son Gala Reconnaissance, Madame Denise Vaillancourt, responsable de la bibliothèque d'Hébertville, s'est vue décerner le titre honorifique de Responsable de l'année.

**5.D. CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SAGUENAY-**

**LAC-SAINT-JEAN (CREDD) - CONTRIBUTIONS  
AUX ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION SUR L'EAU**

Le CREDD informe la Municipalité que dans le cadre de son programme « Pour une ERE solidaire », des activités de sensibilisation sur le gaspillage de l'eau ont été réalisées dans les écoles primaires du territoire administratif.

**5.E. COOPÉRATIVE DE SERVICES À DOMICILE LAC-SAINT-JEAN EST - DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2016-2017**

La Coopérative de services à domicile Lac-Saint-Jean-Est dépose son rapport annuel 2016-2017.

**5.F. FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC - BILAN DES TRAVAUX PRÉSENTÉS DANS LE CADRE DU 7<sup>IE</sup>ME CONGRÈS**

La Fédération des Villages-relais du Québec transmet à la Municipalité le bilan des travaux présenté dans le cadre de leur 7<sup>ième</sup> Congrès dans la Ville de Maniwaki.

**5.G. MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE - TRANSMISSION DE L'AVIS TECHNIQUE COMPLÉMENTAIRE RUE VÉZINA**

Le Ministère de la Sécurité publique transmet l'avis technique complémentaire à un apport d'eau et de sédiments en provenance du talus à l'arrière de la résidence sise au 655, rue Vézina.

**5.H. CHEMIN DE LA RANDONNÉE - DEMANDE DE PANNEAU DE SIGNALISATION**

Une citoyenne d'Hébertville demande un panneau de signalisation « Attention à nos enfants » dans le chemin de la Randonnée afin de réduire la vitesse des véhicules qui circulent dans ce secteur. Puisqu'il s'agit d'une rue non verbalisée, cette demande sera transférée à l'Association des Riverains du Lac-Vert.

**5.I. FORUM SOCIAL RÉGIONAL - RAPPORT FINAL**

Sommet social régional dépose le rapport final à la Municipalité.

**5.J. POPOTE ROULANTE - DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2016-2017 ET DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2017**

L'organisme dépose son rapport annuel 2016-2017 ainsi que les états financiers au 31 mars 2017.

**5.K. VÉLOROUTE DES BLEUETS - DÉPÔT DU RAPPORT D'INSPECTION DU HORST DE KÉNOGAMI**

La Véloroute des bleuets transmet à la Municipalité le rapport d'inspection du Horst de Kénogami. Un suivi sera fait auprès du service des loisirs et des travaux publics municipaux pour l'application des recommandations de la Corporation du circuit cyclable.

**5.L. SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC - RAPPEL À L'OFFICE MUNICIPAL D'HÉBERTVILLE POUR LA PRODUCTION DES ÉTATS FINANCIERS 2016**

La Société d'Habitation du Québec avise l'Office Municipal d'Habitation d'Hébertville que la date d'échéance pour transmettre les états financiers 2016 est le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

**6. LOISIRS ET CULTURE**

**6.A. COMMISSION DES LOISIRS - DÉPÔT DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS**

**CONSIDÉRANT QUE** l'année financière de la Commission des loisirs se termine le 31 mars 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** l'assemblée générale annuelle a eu lieu le 9 mai 2017 et que lors de cette rencontre les états financiers ont été déposés;

**CONSIDÉRANT QUE** le bilan au 31 mars 2017 démontre des passifs et des avoirs pour un total de 78 621,10 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** l'état des résultats au 31 mars 2017 démontre un bénéfice net de 24 032,42 \$;

**5443A-2017**

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Tony Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

D'accepter l'état des résultats de la Commission des loisirs tel que déposé lors de l'assemblée générale annuelle du 9 mai 2017.

**7. URBANISME**

**7.A. DÉMISSION ET NOMINATION D'UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

**CONSIDÉRANT** que madame Joany Larouche, membre du CCU doit quitter son poste de membre sur le CCU;

**CONSIDÉRANT** que le Comité consultatif d'urbanisme doit être composé de sept (7) membres au sein de son comité selon le règlement 283-90 concernant la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a un poste vacant sur le comité consultatif d'urbanisme;

**5444-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'appuyer la demande du comité consultatif d'urbanisme d'Hébertville et de nommer Monsieur Pierre Tremblay, demeurant à Hébertville comme nouveau membre du CCU, afin de combler le poste vacant au sein du comité.

De plus, il est recommandé de faire parvenir une lettre de remerciements à Mme Joany Larouche afin de la remercier pour son dévouement au sein du CCU.

**7.B. DEMANDE D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION  
(PIIA) - 583 RUE LABARRE**

CONSIDÉRANT que la propriété est régie par le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT que le propriétaire souhaite ajouter un garde-corps sur sa galerie arrière ainsi qu'un avant-toit;

CONSIDÉRANT qu'il répond aux objectifs du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

**5445-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le propriétaire du 583 rue Labarre à ajouter un garde-corps en bois ainsi qu'un avant-toit en tôle émaillée sur la galerie en cour arrière.

**7.C. DEMANDE D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION  
(PIIA) - 224 RUE TURGEON**

CONSIDÉRANT que la propriété est régie par le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT que le propriétaire souhaite agrandir la résidence en cour latérale;

CONSIDÉRANT que les travaux projetés sont conformes aux objectifs du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

**5446-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Tony Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser les travaux au 224, rue Turgeon, soit l'agrandissement en cour latérale selon le modèle recommandé par le SARP.

**8. DONS ET SUBVENTIONS**

**5447-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer les subventions aux organismes suivants en vertu de l'article 90 de la loi sur les compétences municipales :

**8.A. CENTRAIDE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE  
ET DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2016**

L'organisme demande une aide financière pour l'année 2017 et dépose le rapport annuel 2016. La demande est refusée.

**8.B. CHEVALIERS DE COLOMB - DEMANDE D'AIDE  
FINANCIÈRE**

Le conseil 2862 d'Isle-Maligne demande une aide financière afin de défrayer les coûts de diverses dépenses d'un souper et d'une soirée dansante qui auront lieu le 11 novembre prochain. Cette demande est refusée.

**8.C. MAISON DES JEUNES LA ZONE - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE AMITHEQUE**

La gratuité de la salle Amithèque est octroyée, pour un Bingo Tupperware qui se tiendra le mercredi 19 juillet prochain.

**8.D. CHŒUR UNI-SOL - DEMANDE DE GRATUITÉ DU GAZEBO AU CAMPING MUNICIPAL**

La gratuité du Gazebo au Camping municipal est octroyée, pour une rencontre qui aura lieu dans la semaine du 6 août 2017.

**8.E. FONDATION ÉQUILIBRE - INVITATION TOURNOI DE GOLF**

Madame Doris Lavoie participera au tournoi de golf qui aura lieu le mardi 8 août 2017 au Club de golf Saguenay.

**8.F. APCHQ LAC-SAINT-JEAN - INVITATION TOURNOI DE GOLF**

Madame Doris Lavoie participera au tournoi de golf qui aura lieu le vendredi 25 août 2017, au Club de golf Lac-Saint-Jean de Saint-Gédéon.

**8.G. TABLE AGROALIMENTAIRE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - INVITATION TOURNOI DE GOLF**

Madame Doris Lavoie participera au tournoi de golf qui aura lieu le jeudi 24 août 2017, au Club de golf Lac-Saint-Jean de Saint-Gédéon.

**9. RAPPORT DES COMITÉS**

**LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY**

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :

- Séance extraordinaire du Conseil
- Assemblée générale annuelle Maison des jeunes La Zone
- Assemblée générale annuelle Havre Curé-Hébert
- Réunion MADA
- Coopérative de service à domicile
- Commission des loisirs
- Fête Nationale du Québec Hébertville et Camping municipal
- Comité de finances Municipalité et Mont Lac-Vert

**LE CONSEILLER M. MARC RICHARD :**

Le conseiller M. Marc Richard informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Conseil d'administration du Mont Lac-Vert
- Office municipal d'habitation
- Séance spéciale du Conseil

M. Richard annonce qu'il sera candidat à la Mairie aux prochaines élections.

**LE CONSEILLER M. TONY CÔTÉ**



Le conseiller M. Tony Côté informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Séance spéciale du Conseil
- Coopérative de service à domicile avec les citoyens
- Visite du terrain Tornade F2
- Pose de gazon des plaines vertes
- Fête Nationale du Québec à Hébertville

#### **LE CONSEILLER M. ROBERT DUCHESNE :**

Le conseiller M. Robert Duchesne informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Séance spéciale du Conseil
- Comité consultatif d'urbanisme - 36 permis et certificats émis pour un montant total de travaux de 1 623 600 \$

#### **LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS :**

Le conseiller M. Christian Desgagnés informe qu'il a participé aux rencontres suivantes :

- Séance spéciale du Conseil
- Visite chemin Savard avec le chef d'équipe aux travaux publics
- Comité de finances Municipalité et Mont Lac-Vert

#### **LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL :**

Le conseiller M. Yves Rossignol informe qu'il a participé aux rencontres suivantes :

- Séance extraordinaire du Conseil
- Office Municipal d'habitation
- Assemblée générale annuelle Maison des jeunes La Zone

#### **LA MAIRESSE MME DORIS LAVOIE :**

La mairesse Mme Doris Lavoie informe qu'elle a participé à plusieurs rencontres, notamment dans les dossiers suivants :

- Conseil d'administration Mont Lac-Vert Présentation États financiers par Mallette
- Rencontre avec la Fabrique d'Hébertville
- Assemblée générale annuelle Havre Curé-Hébert et Dépôt des états financiers
- Rencontre avec M. Bernard Larouche du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le dossier Travail de rue
- Assemblée générale annuelle Coopérative de soins à Domicile et dépôt des états financiers
- Cadets de la Sûreté du Québec, M. Jean-Simon Duchesne Ouellet et M. Jean-Sébastien Cloutier
- Rencontre avec Métabetchouan-Lac-à-la-Croix Re : Regroupement des services
- Rencontre avec le directeur général et le président du Conseil d'administration Coopérative de services à domicile avec la Corporation de développement et les membres du Conseil
- Rencontre avec les citoyens Grand Lac Sec et Lac Rond Re : Algues rouges
- Tournoi de golf Fondation de l'Hôtel Dieu à Saint-Gédéon

- Inauguration Pont Rivière aux Écorces
- Conseil d'administration Havre Curé-Hébert et Conseil d'administration spécial et dépôt rapport financier au 31 décembre 2016
- Lancement du code d'éthique sur la navigation Lac Kénogami
- Séance régulière et réunion plénière MRC
- Présentation plateforme WEB Destination Lac-Saint-Jean
- Lancement programmation Odyssée des Bâisseurs
- Tournoi de balle féminine
- Présentation des États financiers avec Mallette et la directrice générale adjointe
- Dépôt des états financiers avec Mallette et le Conseil
- Rencontre Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire et Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
- Conseil d'administration Régie Intermunicipale en sécurité Incendie Secteur Sud
- Prise de photo avec le directeur général de la caisse populaire des Cinq Cantons, M. Sylvain Lemay et le président de la Corporation de développement, M. Laurier Simard - Campagne Gagne ton achat
- Conseil d'administration de la Régie du Parc Industriel Secteur Sud
- Portes ouvertes sur le Lac Dépôt du Rapport des activités années 2016
- Dépôt des états financiers de la MRC au 31 décembre 2016
- Dépôt du document « Planification stratégique 2017-2022 Véloroute des bleuets
- Tornade F2 Secteur Mont Lac-Vert
  - Rencontre avec les sinistrés du secteur
  - Mise en place de ressources
  - Mesures d'urgences décrétées :
    - Sûreté du Québec
    - Sécurité civile
    - Croix rouge
    - Régie Incendie
    - Direction générale
    - Employés des travaux publics
    - Service d'urbanisme
    - Centre Intégré Universitaire de Santé et Services Sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean
    - Hydro Québec (bon travail/rapide)
    - Bell
    - Ingénieurs forestiers
  - Médias - Entrevues
    - Télévision
    - Radio
    - Journaux
  - Visite terrain avec la SQ lundi 19 juin
- Plusieurs citoyens rencontrés
  - Chemin
  - Bois
  - Vitesse (Sûreté du Québec)
  - Québec)
- Rencontre des DG MRC/Office municipal d'habitation - Regroupement secteur Sud envisagé

- Conférence de presse Sommet régional (priorités) Dépôt du rapport Volet D concernant la couverture cellulaire
- Rencontre Comité d'évaluation de la MRC
- Mot de bienvenue lors du dîner du Ralliement régional des Gardes paroissiales
- Réunion spéciale du Conseil
- Inauguration Hôtel Universel /Pacini
- Visite terrain dommages Mont Lac-Vert
  - Tornade
    - Sentiers pédestres
    - Sentiers Vélo
  - 2 décrochements de sol en mai dernier

## 10. AFFAIRES NOUVELLES

### 10.A. MOTION DE FÉLICITATIONS - CORPORATION HÉBERT VILLAGE HISTORIQUE ET FABRIQUE D'HÉBERTVILLE

Madame la conseillère, Éliane Champigny, présente une motion de félicitations à la Corporation Hébert Village Historique (CHVH) et à la Fabrique d'Hébertville pour l'amélioration faite au parc Curé-Hébert, avec la plantation de plusieurs cèdres, améliorant ainsi le coup d'œil des visiteurs, dans la section des affiches d'information.

### 10.B. MOTION DE FÉLICITATIONS - BÉNÉVOLES POSE DE GAZON PLAINES VERTES

Monsieur le conseiller, Marc Richard dépose une motion de félicitations à l'égard du groupe de bénévoles qui ont procédé à la pose de gazon sur les plaines vertes. Ce travail d'équipe a permis de rendre le secteur plus fréquentable pour la population. Merci pour ce beau travail.

### 10.C. MOTION DE FÉLICITATIONS ET DE REMERCIEMENTS - KATHY FORTIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

Madame la Mairesse, Doris Lavoie, présente une motion de remerciements à madame Kathy Fortin, directrice générale par intérim, pour l'excellent travail effectué lors de la tornade. Madame Lavoie souligne la grande disponibilité de madame Fortin, malgré le fait que cette dernière était également sinistrée, ainsi que son dévouement à l'égard de la Municipalité. Bravo et encore merci.

### 10.D. MOTION DE FÉLICITATIONS - FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Madame la conseillère, Éliane Champigny, présente une motion de félicitations, au comité organisateur de la Fête Nationale ainsi qu'aux différents bénévoles qui ont travaillé au succès de cette fête. Bravo et merci pour votre implication.

## 11. LISTE DES COMPTES

### 11.A. LISTE DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

5448-2017

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Christian

Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité d'Hébertville pour une somme totalisant 263 442,65 \$.

5449-2017

#### **11.B. LISTE DES COMPTES DU MONT LAC-VERT**

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général du Mont Lac-Vert pour une somme totalisant 49 914 ,91 \$.

### **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Plusieurs sujets ont été abordés lors de la période de questions, notamment ceux-ci :

- Diverses ressources en personnel (Mont Lac-Vert et Municipalité)
- Visibilité Affiche sur la route 169
- Des précisions sur certains points de l'ordre du jour de la présente réunion (4.F/4.G/4.I/4.E)
- Questions sur les règlements d'urbanisme (ce dossier a déjà fait l'objet d'un suivi)
- Dangerosité de l'intersection route 169/rang 2/rue Martin

Note : une lettre sera adressée au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports leur faisant part des inquiétudes des citoyens et du Conseil.

Le tout a été noté et fera l'objet des suivis requis.

La citoyenne madame Éliane Larouche souligne le bon travail effectué par le Conseil régional de l'Environnement et du développement durable (CREDD) dans le dossier des algues rouges. Elle mentionne qu'il reste encore beaucoup à faire et apprécie la collaboration de la Municipalité dans ce dossier.

### **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller M. Christian Desgagnés propose de lever l'assemblée, à 21h20.

---

MME DORIS LAVOIE  
MAIRESSE D'HÉBERTVILLE

---

KATHY FORTIN  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE  
PAR INTÉRIM